



Swiss Archery Association

Schweizer Bogenschützen-Verband
Association suisse de Tir à l'arc
Associazione svizzera di Tiro con l'arco
Associazun svizra d'Archers

Motions à l'AD ou à la CP

Swiss Archery Association

Les requêtes à l'AD ou à la CP doivent remplir des conditions minimales en matière de contenu et de forme. Les requêtes doivent être transmises au président avant chaque séance.

Données du demandeur :

Nom : Prénom :

Fonction : Comité central / Zentralvorstand

Organe : SwissArchery Association

Date : 23.07.2023

En cas de question :

Courriel : administration@swissarchery.org

Numéro téléphone :

1. Situation de départ, description du problème, besoins (analyse)

Les licences de compétition sont actuellement facturées à plein tarif durant toute l'année même si les membres en commande une seulement pour quelques mois. Cette situation est avantageuse pour les finances de la fédération, mais ne favorise pas la prise d'une licence pour les débutants et les nouveaux membres. Il faut mettre en place un tarif dégressif pour les nouvelles licences commandées en fin d'année de validité pour favoriser les nouveaux membres et encourager la pratique de la compétition.

2. Proposition de résolution, proposition d'amélioration, organe et position concernés

Les licences de compétition sont facturées de la manière suivante pour les nouveaux membres :

- Entre 01.04 et 31.12 : 100% du prix des licences
- Entre 01.01 et 31.03 : 50% du prix des licences

3. Estimation des coûts, besoins matériels et/ou personnels

La mise en œuvre implique une légère baisse des recettes liée à la vente de licence entre janvier et mars. Le système de gestion des membres est déjà prévu pour cette situation et ne nécessite aucun investissement.

4. Mesures (étapes concrètes pour la mise en œuvre), planification des délais

En cas d'acceptation, les prix doivent être adaptés dans le système de gestion des membres (Athena)